

TEL. GUT. 74 - 51.  
Paris, le 30. Septembre 1920.

COMMUNIQUE

LE PRESIDENT WILSON CONTRE LES PERSECUTIONS DES JUIFS  
EN POLOGNE.

Le comité des délégations juives, ayant présenté à Mr. Morris Rothenberg, président du Comité provisoire du Congrès juifs d'Amérique des documents authentiques sur la terrible crise traversée par la nation juive en Pologne, et ce dernier envoya en Amérique le cablogramme suivant:

Envers le 8. Septembre j'ai reçu de sources certaines des nouvelles terrifiantes sur la manière dont les Polonais traitent les juifs. Les soldats pillent, frappent les juifs et leur coupent les barbes. Il est littéralement impossible aux juifs de se montrer dans la rue ou de voyager dans les trains.

Beaucoup de juifs innocents sont fusillés sous le prétexte fallacieux de bolchevisme. Les juifs se sont enrôlés d'un mouvement spontané dans l'armée polonaise pour défendre la patrie, mais les autorités militaires les ont dégradé et leur ont imposé des travaux les plus avilissants. A l'approche de l'ennemi, les juifs sont expulsés en masse des villes et bourgades, tandis que la population chrétienne est autorisée à y rester. Des milliers et des milliers de soldats juifs ont été parqués dans le camp de concentration de JABLONNA, où ils ont été traités comme des criminels.

Les députés juifs ont - à plusieurs reprises - intervenus auprès du Gouvernement, qui a promis d'améliorer la situation, mais jusqu'à présent il n'a pris aucune mesure, et la situation ne fait que s'aggraver.

A la suite de cette dépêche - le rabbin STEPHEN WISE, chevalier de la Légion d'honneur, qui est le président du Comité du statut des juifs de l'Europe orientale - a envoyé au président WILSON une lettre dans laquelle il exposait la terrible situation des juifs en Pologne. - Voici la réponse, que Mr. WISE a reçu, à la date du 10.sept. - du Président de la Grande République d'outre-ocean:

" Mon cher rabbin W I S E ,

Je suis profondément ému par le rapport, que vous m'avez envoyé sur les épreuves et les souffrances <sup>que</sup> de vos frères endurent à l'heure actuelle dans toute l'Europe Orientale. Aucun Américain, quelles que soient la race et la religion, auxquelles il appartienne ne peut ne pas éprouver la plus profonde sympathie pour les juifs de l'Europe orientale, qui non seulement continuent à supporter le fardeau de la guerre, mais endurent aussi les souffrances, résultant d'un traitement inégalitaire et injuste de la part de gouvernements et de peuples!

" J'espère que les nations, avec lesquelles notre propre pays entretient des relations politiques, feront tout ce qui est en leur pouvoir non seulement pour abolir les lois d'exception faite contre leur population juive, conformément aux prescriptions du traité relatif aux droits des minorités nationales, mais qui elles mettront aussi un terme à toutes les injustices et à toutes les iniquités commises vis à vis des juifs .-

Nous avons dans notre pays, où les juifs jouissent avec raison de l'égalité absolue avec quelle loyauté et avec quelle fidélité ils servent et appuient les aspirations et les idéales de notre propre nation.-

Je me rejouirai beaucoup d'apprendre par vous, qu'une amélioration est parvenue dans la situation des juifs de l'Europe Orientale. Le gouvernement de ce pays désire très sincèrement, que les persecutions contre les juifs cessent à tout jamais dans tous les pays!

Très cordialement et sincèrement à vous,

/ Signe / WOODROW W I L S O N."

D'autre part la Commission des Droits politiques du Congrès juif d'Amérique va constituer un Comité special, composé de représentants de toutes les grandes organisations juives en vue d'élaborer et de présenter au Département d'Etat à WASHINGTON un rapport officiel et détaillé sur les persecutions anti-juives en Pologne. Ce Comité prendra toutes les mesures nécessaires en vue d'obtenir du Gouvernement des Etats Unis une intervention immédiate en faveur des juifs de Pologne.-

Paryż, dnia 5. października 1920 r.

MACZELNE DOWÓDZTWO WOJSK POLSKICH  
ADJUTANTURA GENERALNA

WARSZAWA

Dz. 5289/15 dnia 4/XI 1920 r.

z oddz. Wydział

Ministerstwu Spraw Zagranicznych  
do wiadomości.

Sekretarz Generalny

/ - / Podpis nieczytelny.

PILSUDSKI  
INSTITUTE  
ARCHIVES  
New York

187 108